



## SECURITE ROUTIERE.

**Peu à peu, la capitale se couvre de radars**  
**Il y aura bientôt sept nouveaux radars dans la capitale, en plus des onze existants. Avec les limitations de vitesse, les contraventions tombent !**

Benoît Hasse | 07.11.2008, 07h00

GARE aux flashes en rafale. En plus des 11 radars fixes déjà implantés dans la capitale, les automobilistes et les motards vont devoir compter d'ici à quelques semaines avec sept nouveaux appareils de contrôle. Trois sur le périphérique et quatre dans Paris intra-muros (*voir l'infographie*) .

Ces nouveaux boîtiers CSA pour contrôle sanction automatisée dans le jargon policier sont en cours d'installation. Le premier d'entre eux, dans le XIII e , est aujourd'hui opérationnel.

**Déjà 2 000 flashes à Italie.** Le discret boîtier a été posé à proximité du métro Maison-Blanche sur l'avenue d'Italie (XIII e ) en direction du centre de la capitale. Mis en service à la mi-octobre, le nouveau radar se révèle d'une efficacité redoutable. En quelques jours, il a déjà flashé plus de 2 000 conducteurs qui ne respectaient pas le 50 km/h en vigueur sur l'avenue. Le deuxième radar, fraîchement installé sur le boulevard Ney (sens ouest-est) dans le XVIII e , fonctionne depuis quelques jours avec la même cadence... Mais pour l'instant simplement « à blanc ». L'appareil encore en rodage devrait être raccordé au système « très prochainement », indique-t-on à la Préfecture de police.

**Les motards dans la ligne de mire.** Comme les radars du périphérique (qui ont récemment été retournés), tous les nouveaux boîtiers disposés dans Paris seront désormais installés de façon à photographier les véhicules par l'arrière. Une implantation destinée à sanctionner aussi les motards (qui ne disposent pas de plaque d'immatriculation à l'avant). « Notre objectif est de les responsabiliser », souligne Roland Maucourant, directeur de la sécurité routière à la Préfecture de police. « Ils sont à la fois les usagers de la route qui commettent le plus d'excès de vitesse et ceux qui en sont le plus victimes », indique-t-il. Les pilotes de deux-roues motorisés ne représentent que 15 % du trafic parisien... mais 53 % des victimes d'accidents corporels (soit 5 300 blessés en 2007).

**Des appareils mobiles en renfort.** Après la mise en service du radar du boulevard Ney, il restera cinq autres radars à installer dans Paris : deux dans le IV e arrondissement (devant l'Hôtel de Ville et sur la voie Georges-Pompidou, à hauteur du pont Marie) et trois sur le périphérique (porte Dauphine, porte d'Ivry et porte de Vincennes).

Ces nouveaux équipements devraient être opérationnels d'ici à la fin de l'année. La montée en puissance du dispositif de surveillance de la vitesse ne s'arrêtera pourtant pas là. « C'est notre priorité, insiste Roland Maucourant. A Paris, on a un énorme risque avec les usagers dits vulnérables, les cyclistes et les piétons (*NDLR : 28 tués depuis le début de l'année*) .

On va donc continuer à multiplier les contrôles intra-muros. Avec les radars fixes bien sûr... mais aussi avec les radars mobiles. Pour l'instant, nous en avons cinq à notre disposition. On va en recevoir deux de plus avant la fin de l'année. »